

Article publié le 13 avril 2012 sur Blogue Mauricie :

<http://www.bloguemauricie.ca/2012/04/13/quel-lien-existe-t-il-entre-la-promotion-de-la-sante-et-la-productivite-des-entreprises/>

Quel lien existe-t-il entre la promotion de la santé et la productivité des entreprises?

Connaissez-vous la norme « Entreprise en santé »? Cette norme a été initiée par le Groupe entreprises en santé et a été réalisée par le Bureau de Normalisation du Québec (BNQ). Plus important encore, êtes-vous conscient de l'importance pour les entreprises d'investir dans des programmes de santé au travail?

Puisque plus de la moitié de la vie des personnes adultes se passe au travail, ne serait-il pas logique pour les entreprises de parler davantage de santé en milieu de travail et d'offrir des programmes qui favoriseront l'adoption de meilleures habitudes de vie et l'établissement d'un environnement de travail plus sain? **Croyez-moi, il existe des liens évidents entre l'instauration de mesures concrètes en santé au travail et le bonheur et la productivité des employés.** Qui plus est, investir dans des programmes de santé, basés sur l'amélioration des saines habitudes de vie et de l'environnement de travail, peut s'avérer très rentable pour une organisation. Le Groupe entreprises en santé présente sur son site plusieurs chiffres provenant d'entreprises canadiennes qui démontrent que « chaque dollar investi dans un programme bien structuré peut générer jusqu'à 5 \$ en gains de productivité au cours des cinq premières années suivant son implantation ». Sommairement, mentionne-t-on sur ce site, « le retour sur investissement est beaucoup plus élevé si l'on considère les coûts ainsi épargnés au système de santé ». Autre argument majeur: pour les entreprises qui ont des difficultés d'attraction et de rétention de leurs employés, l'instauration de mesures en santé au travail pourrait être un avantage concurrentiel important, notamment auprès des générations X, Y et C (les – de 24 ans).

Comme le mentionne le Dr Mario Messier dans un article portant sur la santé au travail :

« L'important, c'est de commencer, de faire quelque chose qui n'a pas nécessairement besoin d'être coûteux ou compliqué. Quand les gens de la direction montrent l'exemple, cela a un effet d'entraînement immédiat sur le personnel. Par exemple, une

entreprise a organisé un défi afin de promouvoir les saines habitudes de vie. Les employés, regroupés en équipes, gagnaient un point s'ils buvaient cinq verres d'eau pendant la journée, un autre point s'ils mangeaient cinq portions de fruits et de légumes, un autre s'ils allaient marcher à l'heure du midi et ainsi de suite. Cela a créé un esprit de groupe et cette initiative toute simple a eu beaucoup de succès. »

J'ai téléphoné au Groupe entreprises en santé pour savoir si des entreprises de la Mauricie sont en démarche de certification avec la norme Entreprise en santé. Il semble que peu d'entreprises de chez nous soient présentement dans une telle démarche. Probablement que plusieurs entreprises font comme nous faisons à la SADC de la MRC de Maskinongé (là où je travaille). À la SADC, nous intervenons à plusieurs égards en promotion de la santé au travail. Voici d'ailleurs quelques exemples : nous avons un tableau des sports sur lequel nous inscrivons nos exercices hebdomadaires et des prix y sont rattachés; nous avons un comité santé à l'interne impliquant ainsi les employés et la direction dans notre démarche; nous avons adopté la semaine de 4 jours permettant ainsi d'avoir plus de temps pour faire des activités sportives ou autres; nous faisons également un diner santé (marche sur l'heure du diner) et zéro-déchet tous les jeudis midi, etc. Il faut dire que nous avons également de la chance puisque nous partageons nos bureaux avec l'organisme Maski en forme, dont la mission est de contribuer à favoriser la mobilisation des acteurs du milieu pour l'adoption et le maintien de saines habitudes de vie, par une vie active et une saine alimentation, en partenariat avec Québec en forme. Ainsi, nous ne faisons pas de démarche en vue d'obtenir la certification, mais nous nous servons de la norme afin de rendre nos démarches en promotion de la santé au travail plus complètes et cohérentes. En ce sens, une session d'information offerte par le Groupe entreprises en santé nous a permis, à une collègue et à moi-même, de nous aider dans notre démarche.

Pour terminer, j'aimerais faire un petit lien avec le développement durable, puisque c'est ma raison d'être au sein du groupe de blogueurs de Blogue Mauricie. Ce que je tiens à préciser, c'est qu'une démarche « Entreprise en santé », avec ou sans la norme, intègre plusieurs des principes de santé et de qualité de vie qui sont édictés dans la Loi sur le développement durable du Québec. L'intégration de ces principes dans les pratiques de gestion représente ainsi une action concrète de développement durable en entreprise, contribuant par le fait même à l'amélioration de la santé de la population et à la productivité de nos entreprises.

Je lance donc un défi aux entreprises de la Mauricie : celui de l'amélioration de la productivité en passant par la santé de vos employés!